



Régularisation Congé payés nouvelle loi

Par yannc04

Bonjour,

Depuis la promulgation de la loi relative aux congés payés acquis pendant un arrêt maladie, je sollicite à l'amiable mon ex-employeur pour qu'il me régularise la situation. Ces réponses reste "dès que possible".

A partir de quel moment le "délai raisonnable" est passé et que je dois entamer une procédure judiciaire.

Merci